La Traduction des termes grammaticaux arabes vers le français

Translation of Arabic grammatical terms into French

Seddiki Aoussine
University of Oran –Algeria
aouseddiki@yahoo.fr

To cite this article:
Seddiki, A. (2009). La Traduction des termes grammaticaux arabes vers le français. *Revue Traduction et Langues 8(1),* 29-35.

Résumé : *L 'arabe actuellement langue réceptrice reçoit une bonne quantité de termes tous les jours des langues européennes, notamment le français et l'anglais. Le transfert terminologique vers l'arabe se situe au centre des travaux de recherche qui sont toujours d'actualité. Ceci est confirmé par le nombre d'articles, de livres et de thèses consacrés à ce sujet. Beaucoup de textes linguistiques ont été traduits vers l'arabe lors des deux dernières décennies. Celte situation nous confirme la vivacité de l'arabe. Cela dépend naturellement de quelle manière on regarde la coupe : ù moitié pleine ou ù moitié vide.*

Il me semble qu'il est extrêmement intéressant d'analyser ce phénomène de transfert dans les deux sens, de porter un regard critique sur les langues exportatrices', dans notre cas le français, face à la terminologie scientifique arabe et dégager des règles communes de fonctionnement.

Le choix est limité ; il concerne principalement les sciences du langage el naturellement la grammaire, discipline qui constitue une contribution réelle des grammairiens arabes à l'évolution des théories linguistiques dans le monde.

Cet article propose un débat sur la traduction de la terminologie grammaticale arabe vers le français. La terminologie se trouve au centre du problème de la traduction des textes scientifiques et linguistiques vers I 'arabe.

Je souhaiterais aborder ici la problématique de la traduction des termes grammaticaux arabes vers le français. A l'heure du multilinguisme et de la globalisation, il est important de traiter cette thématique afin d'éviter des contraintes au plan de la traduction. La terminologie semble être celle qui nécessite le plus d'attention et il est vraiment difficile de trouver des solutions toutes faites. Dans la pratique de la traduction ses spécificités ne sont souvent pas prises en compte. Des propositions réduisent une opération aussi complexe à un simple listage ou des équivalents rédigés en français ne correspondent pas forcément aux mêmes contenus conceptuels en arabe.

Mots clés : *Traduction des termes grammaticaux, termes linguistiques, transfert de l'arabe vers le français.*

Abstract: *The Arabic language currently receiving language receives a fair amount of terms every day from European languages, especially French and English. The terminological transfer to Arabic is at the center of research work which is still topical. This is confirmed by the number of articles, books and theses devoted to this subject. Many linguistic texts have been translated into Arabic over the past two decades. This situation confirms the liveliness of Arabic. It naturally depends on how you look at the cup: half full or half empty.*

Corresponding author : Seddiki Aoussine

It seems to me that it is extremely interesting to analyze this phenomenon of transfer in both directions, to take a critical look at exporting languages, in our case French, in the face of Arabic scientific terminology and to identify common rules of functioning.
The choice is limited; it mainly concerns the sciences of language and naturally grammar, a discipline which constitutes a real contribution of Arab grammarians to the evolution of linguistic theories in the world.
This article proposes a debate on the translation of Arabic grammatical terminology into French. Terminology is at the center of the problem of translating scientific and linguistic texts into Arabic.
I would like to address here the problem of the translation of Arabic grammatical terms into French. At a time of multilingualism and globalization, it is important to deal with this theme in order to avoid constraints in terms of translation. The terminology seems to be the one that needs the most attention and it is really difficult to find ready-made solutions. In the practice of translation, its specificities are often not taken into account. Proposals reduce such a complex operation to a simple listing where equivalents written in French do not necessarily correspond to the same conceptual content in Arabic.
Keywords: *Translation of grammatical terms, linguistic terms, transfer from Arabic to French.*

1. Difficulté conceptuelle

En ce qui concerne la mobilité de la terminologie scientifique l'arabe est actuellement langue réceptrice. Elle reçoit une bonne quantité de termes des langues européennes, notamment le français et l'anglais.

Le transfert terminologique vers l'arabe confirme la vivacité de cette langue. Il est donc nécessaire d'analyser le transfert dans les deux sens et d'engager une analyse critique des langues exportatrices. L'attitude du français face à la terminologie scientifique arabe est d'une importance de taille. Ainsi comme le souligne Mejri il sera possible de dégager des règles communes de fonctionnement, d'analyser la complexité de la traduction linguistique, l'importance du contenu conceptuel et la cohérence terminologique[1].

La grammaire qui était une discipline foisonnante constitue une importante contribution des grammairiens arabes à l'évolution des théories linguistiques dans le monde[2]. La Traduction des textes scientifiques vers l'arabe se heurte essentiellement à des difficultés d'ordre conceptuel. On peut considérer la terminologie comme la clé de la science. Ceci est suggéré par le titre du livre d'Al-Kawârizmî : مفاتيح العلوم Les clés des sciences. Les traductions arabes tendent à créer des termes pour raison de « fidélité ».

[1] MEJRI Salah. Traduction linguistique : problème terminologique ou construction conceptuelle ? Maisonneuve et Larose, Paris, 2003, 178.
[2] Koulougli, D. L'analyse linguistique dans la tradition arabe. Sylvain Auroux (Ed.). Histoire des idées linguistiques, pp.243-259 et 260-282.

ISSN : 1112 – 3974

2. Traduction des textes linguistiques

Les traductions arabes des textes linguistiques adhèrent à deux principales techniques :

2.1. Première technique

Cette première démarche est caractérisée par la création terminologique. En mettant le principe de la fidélité au centre de leur préoccupation les linguistes tendent à trouver un équivalent à chaque terme dans la langue source. Cette tentative de forger un équivalent à chaque terme préoccupe Hassan Hamzé qui souligne que « le texte traduit deviendrait un lexique bilingue. Cette solution peut être aggravée par le goût effréné pour le nouveau. Par souci de modernisme, on crée sans cesse de nouveaux termes sans tenir compte du système de nomination de l'arabe : préfixation, suffixation, emprunt, hybridation, création de nouveaux schèmes[3], etc. »

La multitude des termes utilisés laisse constater que le texte traduit devient opaque. Par ailleurs la bonne compréhension du texte nécessite le passage par l'original dans la langue source. En matière de nomination le choix des termes grammaticaux arabes concerne par exemple les aspects suivants :

Préfixation : تصدير

Suffixation :ارفاق

Emprunt : اقتباس, كلمة مقتبسة

Hybridation :تهجين

Désinence/Flexion : لاحقة نحوية

ما يضاف إلى آخر الكلمة ليعبر عن حالة إعرابية أو تصريفية

Mais il me semble qu'il est important de souligner que le traducteur vers l'arabe d'une jeune discipline comme la linguistique devrait plutôt faire appel aux syntagmes, à des phrases, à des paraphrases qu'a des listes de termes qui ne sont pas en mesure d'assurer une communication réelle entre l'auteur français et le lecteur arabe.

2.2. Deuxième technique

Cette démarche tente d'établir une correspondance entre la terminologie de la pensée grammaticale arabe et la terminologie de la linguistique moderne. Cette

[3] Hassan Hamzé La traduction de la terminologie arabe vers le français. In André Clas, Henri Awaiss & Jarjoura Hardane (Ed.). *L'éloge de la différence : la voix de l'autre.* L'imprimerie de l'indépendant, Château de Gontier –France, 2001, p. 226.

ISSN : 1112 – 3974

technique néglige les différences entre les concepts de la tradition et celles de la linguistique moderne.

Cette solution adopte le principe du réemploi d'une terminologie ancienne pour exprimer de nouveaux concepts, exemple : le vocabulaire ancien qui a été réemployé en XIXe et XXe siècle pour exprimer les nouvelles inventions de l'époque moderne (le train, le journal, la voiture, etc.). Cependant le réemploi des termes de la pensée grammaticale arabe est guetté par des risques. La réutilisation des termes de la tradition grammaticale arabe par exemple n'est pas morte pour être utilisé dans des acceptions nouvelles. Étant donné que cette terminologie est toujours vivante, même la linguistique moderne n'a qu'une place secondaire, car la communauté arabophone n'a éprouvé ni la nécessité ni le besoin de la linguistique moderne.

3. Termes linguistiques et problèmes posés

La traduction des termes linguistiques arabes est caractérisée par une précipitation. Beaucoup de travaux de recherche relatifs au transfert des textes linguistiques vers l'arabe soulignent que la situation est caractérisée par l'inflation de nouveaux termes, synonymie, inadéquation entre l'arabe et le français, le mauvais choix des équivalents, recours excessif à l'emprunt, etc.

La recherche de Nabil Esber confirme ces défaillances et peut-être citée comme exemple[4]. Ce type de transfert de textes linguistiques nous donne l'impression que la langue arabe n'est pas en mesure de rendre la nouvelle terminologie dans les grandes langues européennes. Certains mettent en cause la langue arabe pour justifier l'état des textes traduits vers l'arabe en soulignant certains aspects liés principalement à la rigidité des structures, caractère archaïque, inadaptation aux sciences modernes, etc.

Cette attitude nous fait rappeler le point de vue de certains milieux de traducteurs français arabisants du XIXe qui laissaient entendre que la langue arabe n'est pas en mesure d'exprimer des idées claire et précise. Mais il est important de souligner que le problème provient du traducteur et non du texte à traduire. Ce phénomène est confirmé par De Goguyer dans sa traduction de la Alfiyyah d'Ibn Mâlik : « Combien de traducteurs' croient qu'ils ont acquis, par la simple pratique, toute la certitude à laquelle on peut prétendre dans leur art, et attribuent ù ce qu'ils appellent le manque de précision de la langue arabe, l'incertitude dans laquelle il leur arrive de tomber au cours de leur travaux[5] ».

Il est aussi utile de souligner que la polysémie, la synonymie, l'inflation des termes, etc. ne sont pas propre à l'arabe mais concernent aussi les autres langues sources. La consultation d'un dictionnaire français de linguistique, celui de

[4] Nabil Esber ; La terminologie de la linguistique : problèmes de la traduction français-arabe, Université Lyon 3, 1995, Vol 1, pp. 198-282.

[5] De Goguyer. La Alfiyyah d'Ibn Mâlik, Librairie du Liban, Beyrouth, 2ème édition, 1995, 28.

ISSN : 1112 – 3974

Larousse par exemple nous permet de constater que l'idéal recherché en terminologie est loin d'être atteint. Toutefois les critiques relatives au transfert terminologique on à mon avis une bonne partie de justesse. Le déficit constaté dans les dictionnaires mène l'arabisant De Goguyer à dire que « Les dictionnaires européens n 'expliquent pas, ou expliquent de la façon la plus erronée, les termes techniques de la grammaire arabe. »

4. Transfert vers le français

L'analyse des traductions faites vers le français confirme l'existence des difficultés similaires rencontrées dans la traduction de la terminologie linguistique moderne vers l'arabe. Pour traduire les termes arabes les traducteurs puissent de la tradition gréco-latine qui permet une compréhension de cette tradition et une approche des liens de parenté, des ressemblances et des divergences entre les deux traditions. Cette solution risque d'appliquer à la tradition arabe des grilles que ne sont pas adéquates et de mener à la défiguration de la vision des grammairiens arabes. Il y a aussi le risque d'attribuer aux grammairiens arabes des analyses que ne sont pas les leurs. Pour illustrer cette situation je voudrais donner les exemples suivants :

Quel est l'équivalent du terme ḥarf حرف en français ?

Le choix « consonne » et « voyelle » proposé par Goguyer dans sa traduction de ألفية ابن مالك ne correspond pas à la division traditionnelle établie par les grammairiens arabes entre ḥarf حرف et ḥaraka حركة.

La tradition grammaticale arabe continue d'analyser ces segments minimaux en : ḥaraka : (voyelle brève, littéralement : Mouvement)
Ḥarf : Le ḥarf ne peut pas être l'équivalent de la consonne puisqu'il correspond dans l'analyse des grammairiens arabes à la consonne et à la partie consonantique de la voyelle longue considérée comme étant formée d'une voyelle brève et d'une consonne :

su:rat-un صورة

ka:tib-un كتّاب

De Sacy choisit dans sa 'Grammaire arabe' « déclinaison » pour le terme •irâb/ Il souligne : « Le mot 'irâb que je rends par déclinaison... » (1,395). Ce rapprochement entre les deux termes ne doit, en aucun cas, aboutir à leur équivalence. Le 'irâb est donc le changement apparent ou supposé de la voyelle finale d'un mot sous l'influence du régissant. Le terme 'irâb s'applique aussi bien au verbe qu'au nom. Selon le dictionnaire de linguistique la déclinaison (Déclinaison صرف الاسم : Décliner un mot : صرف الكلمة Conjuguer le verbe صرف الفعل : peut s'appliquer aux noms et aux prénoms mais pas aux verbes.

ISSN : 1112 – 3974

Le terme flexion qui inclut les termes déclinaison et conjugaison) est trop général pour pouvoir correspondre à 'irâb إعراب'. Il consiste à :

Pourvoir les racines (verbales, nominales, etc.) ou d'affixe ; ceux-ci expriment les fonctions syntaxiques, les catégories grammaticales du nombre, du genre, de la personne, ou de la catégorie sémantique, etc. Le terme irâb d'un verbe en arabe ne correspond en rien à sa conjugaison.

5. Conclusion

Une traduction fidèle ne consiste pas vraiment à élaborer, en priorité. un index terminologique afin de remplacer chacun des termes de la langue source par un autre équivalent dans l'autre langue.

Le passage par des étapes intermédiaires : définitions, explications, paraphrases, notes de bas de la page, etc. me parait indispensable si on veut fournir une traduction lisible qui cherche à réaliser le premier objectif de tout auteur, celui de communiquer.

La traduction de la terminologie devrait, me semble-t-il, consister souvent à paraphraser en attendant que l'usage fixe, petit à petit, une nouvelle terminologie, si jamais cet usage arrive à la fixer. La lourde tâche de traduire incombe donc au spécialiste du domaine. C'est lui qui est le mieux placé pour traduire.

Compte tenu de la problématique abordée dans le cadre de cette analyse et relative au phénomène de la traduction des termes arabes vers le français Il me semble qu'il appartient aux arabisants français et grammairiens arabes d'approfondir leurs recherches dans le domaine de la relation entre r héritage arabe classique et les sciences modernes car la création néologique ne devrait pas rester l'alternative dominante. Il serait aussi prudent de tenter de trouver des voies et moyens visant à uniformiser la terminologie arabe en diffusant à titre d'exemple des dictionnaires traditionnels et électroniques online unifiés à actualiser régulièrement afin qu'ils puissent tenir le pas avec l'évolution des sciences et des techniques Par la pratique consciente de la terminologie l'arabe pourrait reconquérir son statut de langue scientifique et technique.

ISSN : 1112 – 3974

Références

[1] De Goguyer. (1995), *La Alfiyyah d'Ibn Mâlik*, Librairie du Liban, Beyrouth, 2ème édition.

[2] Hassan Hamzé La traduction de la terminologie arabe vers le français. In André Clas, Henri Awaiss & Jarjoura Hardane (Ed.). *L'éloge de la différence : la voix de l'autre*. L'imprimerie de l'indépendant, Château de Gontier –France, 2001.

[3] Koulougli, D. L'analyse linguistique dans la tradition arabe. Sylvain Auroux (Ed.). Histoire des idées linguistiques, Mardaga : Bruxelles.

[4] Mejri, S. (2003). *Traduction linguistique : problème terminologique ou construction conceptuelle ?* Maisonneuve et Larose, Paris.

[5] Odeh, A. (1998). La traduction de la linguistique du français en arabe, l'arabisation du cours de linguistique générale de F. de Saussure, Thèse de Doctorat ? Université Lyon 2.

[6] Seddiki, A. (2002). Semantische Äquivalenzprobleme bei der Übersetzung arabischer Texte ins Deutsche. *Revue Traduction et Langues 1 (1).*

[7] -------- (2001). La traduction entre la culture et el dictionnaire. In *L'éloge de la différence : la voix de l'autre*. Acte des VIème Journées scientifiques du Réseau Thématique Lexicologie, Terminologie, Traduction, L'imprimerie de l'indépendant, Château de Gontier –France.

ISSN : 1112 – 3974